

DOSSIER TECHNIQUE D'INSCRIPTION  
AU CONCOURS NATIONAL  
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS





Directeur de publication : Benoît KIEFFER  
Rédaction : Cyrill FRITZ, citadelle et jardin pour la Paix de Bitche  
Conception graphique et couverture : Amandine RAT, mairie de Bitche  
Crédits photos : Cyrill FRITZ, Michel CAMPION, Valérie DEGOUY  
Dessins et croquis : Mélanie MULLER, jardin pour la Paix  
Impression : 3n Graphique, Route de Nancy / Chemin des Tuileries,  
57200 Sarreguemines  
Tirages limités. Téléchargeable au format PDF sur [www.ville-bitche.fr](http://www.ville-bitche.fr).



## LE MOT DU MAIRE

Comme tous les trois ans, notre ville se prépare à soumettre sa démarche d'attractivité, et plus particulièrement son œuvre de fleurissement, à l'évaluation d'experts. Sa labellisation de ville fleurie est en jeu !

Dans un contexte socio-économique tendu, au sortir de la crise sanitaire et face à des problématiques environnementales devenues incontournables, la Ville ne peut plus s'appuyer que sur ses seuls atouts naturels dans sa mise en œuvre de politiques attrayantes. Son environnement préservé, son patrimoine historique, ses services et équipements de loisirs font certes de Bitche un lieu apprécié de résidence et une destination touristique reconnue.

L'engagement de la commune répond à des enjeux contemporains qui s'affirment plus que jamais. Il s'agit d'ouvrir aux habitants de la ville, aux usagers de ses services et aux visiteurs de ses monuments un cadre soigné et embelli, s'inscrivant dans des thématiques innovantes et sensibilisatrices.

Le jardin pour la Paix, les jardins en Troc et les nombreuses actions parallèles en faveur de l'écologie et du développement durable ont déjà largement contribué à faire de la cité fortifiée une référence en matière de fleurissement. Bitche est lauréate au concours national des Villes et villages fleuris depuis 1994, auréolée des prestigieuses Quatre fleurs depuis 2005, récompensée du Grand prix de fleurissement en 2007, de la Fleur d'or en 2010 et en 2016.

Loin de s'endormir sur ses lauriers, notre ville entend poursuivre, voire réinventer cette dynamique initiée il y a plus de vingt ans. La participation de Bitche au concours des Villes et villages fleuris intègre l'ambition d'un pari permanent, celui de mener des actions qui soient toujours reconnues pour leur originalité et leur pertinence.

Puissent nos habitants, agents et élus demeurer fiers de voir leur ville arborer ce précieux label en reconnaissance de la qualité de vie à laquelle ils concourent.

Benoît KIEFFER  
Maire de Bitche

Le monde du partage  
devra remplacer  
le partage du monde



# SOMMAIRE

BITCHE : UN HÉRITAGE ET DES RESSOURCES ..... PAGE 7

Présentation de la ville  
Repères politiques et géographiques  
Données administratives  
Le service des espaces verts  
Patrimoine arboricole

VALORISATION DU CADRE DE VIE ..... PAGE 17

La démarche de fleurissement  
Le choix des fleurs et des plantes  
Mise en valeur du patrimoine  
Une étude de revitalisation  
La requalification du centre-bourg

UN JARDIN, DES JARDINS ..... PAGE 27

Le jardin pour la Paix  
Les jardins en Troc  
Trois nouvelles créations en 2023  
Des jardins partagés

GESTION ENVIRONNEMENTALE ..... PAGE 39

Considération des enjeux climatiques  
Gestion des ressources en eau  
Réserves naturelles

ANIMATIONS ET ACTIONS DE SENSIBILISATION ..... PAGE 49

Communication  
Actions envers les publics  
Programme d'animation dans les jardins

PLAN DE SITUATION ..... PAGE 64



Projet de rond-point avec intégration des hêtres déjà existants



# BITCHE : UN HÉRITAGE ET DES RESSOURCES



PRÉSENTATION DE LA VILLE

REPÈRES POLITIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

DONNÉES ADMINISTRATIVES

LE SERVICE DES ESPACES VERTS

LE PATRIMOINE ARBORICOLE



## PRÉSENTATION DE LA VILLE



C'est aux confins de la Lorraine mosellane, au seuil des Vosges du Nord, que veille la cité fortifiée de Bitche. Elle doit sa fondation à la très ancienne vocation stratégique du rocher de grès qui la surplombe et qui, depuis le 17<sup>e</sup> siècle, est coiffé des massifs bastions de sa citadelle.

Le destin militaire de Bitche en fait l'héritière d'une histoire mouvementée, de monuments remarquables et d'un urbanisme caractéristique. La ville, peuplée aujourd'hui de 5 056 habitants, abrite toujours une garnison de 1 200 hommes répartis entre le 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied (infanterie) et le centre de formation initiale des militaires du rang de la 2<sup>e</sup> brigade blindée.

La citadelle, dont les lignes aiguës s'élancent au-dessus des toits de la ville, semble surgir de temps immémoriaux, bravant les assauts des éléments et de l'oubli. On lui devine les tracés de Vauban, son concepteur, bien qu'elle réponde aux contraintes de sa situation particulière et qu'elle ait été rebâtie au cours du 18<sup>e</sup> siècle.

Si son environnement naturel privilégié et son patrimoine en font incontestablement une destination touristique, Bitche peut aussi se vanter de nombreux équipements de loisirs. La commune gère notamment un golf de 27 trous qui s'étend sur près de 70 hectares dans un cadre exceptionnel. Elle dispose aussi d'une base de loisirs autour de l'étang de Hasselfurth.



## REPÈRES POLITIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

Si elle espère ne plus jamais être soumise à l'épreuve des canons, notre ville entend assumer son rang de centre historique, culturel et économique du pays de Bitche, de chef-lieu du canton et de la Communauté de communes du pays de Bitche (46 communes, 33 840 habitants).

Bitche se trouve à un carrefour de routes menant à l'ouest vers Sarreguemines et Metz (110 km), au sud vers Haguenau et Strasbourg (75 km), et au nord vers les villes allemandes de Deux-Ponts (Zweibrücken) et Pirmasens.

### Collectivités, institutions et subdivisions territoriales de rattachement :

- Région Grand Est, en Lorraine ;
- Département de la Moselle, canton de Bitche (chef-lieu) ;
- Préfecture de la Moselle, arrondissement de Sarreguemines ;
- Communauté de communes du pays de Bitche (chef-lieu) ;
- Parc naturel régional des Vosges du Nord, reconnu par l'UNESCO comme réserve de biosphère.

### Données sociodémographiques :

- Commune rurale au sens de l'INSEE, constituant l'unité urbaine de Bitche ;
- Centre de l'aire d'attraction de Bitche ;
- Nombre d'habitants : 5 056 (2023) ;



- Population majoritairement composée de jeunes gens de la tranche d'âge 15-29 ans en raison notamment de la présence de nombreux jeunes militaires ; tendance marquée par un vieillissement (diminution de la part de tranche d'âge de 0 à 14 ans et augmentation des parts des tranches au-delà des 60 ans) ;
- La catégorie socio-professionnelle de la majorité absolue des actifs est celle des employés (52 %) ; la part des ouvriers est passée de 20 à 15 % entre 2008 et 2019 ; les parts des catégories supérieures représentées ont tendance à augmenter (professions intermédiaires de 16 à 17 %, cadres et professions intellectuelles supérieures de 7 à 10 % entre 2013 et 2019).

### Données géographiques communales :

- Surface du territoire communal : 4 113 hectares ;
- Surface du territoire communal couvert par le camp militaire : 1 119 hectares (27%) ;
- Surface des espaces boisés : 2 554 hectares, soit 62 % de la surface communale ;
- Situation géologique : le tissu urbain occupe une faille (graben) apparue lors de la surrection alpine (il y a 65 millions d'années) et fracturant les strates sédimentaires de grès bigarré du trias inférieur datant d'il y a plus de 200 millions d'années pour former les Vosges septentrionales ;
- Climat continental marqué par une forte amplitude des températures ;
- Les sols de la plus grande partie de la commune sont constitués d'alluvions gréseuses issues de l'érosion des roches des horsts. Sols acides et pauvres, très peu de terres réputées arables (0,5%) ;
- Altitude moyenne de la partie urbaine (hors citadelle) : 301 mètres / au sommet de la citadelle : 365 mètres / point culminant : 429 mètres (Hochkopf) ;
- Hydrographie : bassins versants principalement de la Horn, ruisseau traversant la ville en son centre, nombreux étangs dont celui de Hasselfurth avec sa base de loisirs et son village de vacances.





## DONNÉES ADMINISTRATIVES

### VILLE DE BITCHE

**Maire de la commune :** Benoît KIEFFER (mandat 2020-2026)  
**Adjointe à l'environnement :** Mélanie MICHAU (mandat 2020-2026)  
**Responsable de communication :** Amandine RAT  
**Adresse de l'hôtel de ville**  
31 rue du maréchal Foch  
C.S. 30047 - 57230 BITCHE CEDEX  
**Courriel :** mairie@ville-bitche.fr  
**Site internet :** www.ville-bitche.fr

### SERVICES TECHNIQUES ET ESPACES VERTS DE LA VILLE

**Directeur des services :** Abib KAMIL  
**Chef d'équipe :** Sébastien GRAEF  
**Adresse des services**  
Ateliers municipaux  
Route de Wissembourg  
57230 BITCHE  
**Courriel :** dst@ville-bitche.fr

### CITADELLE ET JARDIN POUR LA PAIX, SERVICE COMMUNAL

**Conseiller municipal délégué :** Jacques HELMER  
**Chef de service :** Cyrill FRITZ  
**Courriel :** citadelle.bitche@orange.fr  
**Site internet :** www.citadelle-bitche.com





## LE SERVICE DES ESPACES VERTS

Le service des espaces verts de la ville de Bitche dépend de la direction des services techniques. Son effectif s'élève actuellement à 5 agents (4,8 équivalents temps plein) dédiés. Le budget de fonctionnement du service est de 300 383 € pour 2023 (261 377 € en 2019).

Deux équipes sont respectivement affectées au centre-ville (points de fleurissement isolés, jardinières, jardins en ville, Stadtweiher) et au jardin pour la Paix. Les deux se partagent les missions générales de conception, de construction et d'entretien sous l'autorité de leur chef d'équipe. Ces deux équipes peuvent être complétées par la main d'œuvre, les compétences et les moyens techniques du reste des services techniques (8 agents à temps plein et un emploi à temps partiel dont électriciens, mécaniciens, agents de propreté, plombiers, peintres, menuisiers...).

Le Centre d'Aide par le Travail (CAT) délègue toujours une équipe de six personnes environ pour participer à l'entretien des espaces verts et à la propreté générale de la ville.





### **Le domaine d'intervention**

Le service des espaces verts a pour mission première de mettre en œuvre les orientations en termes de valorisation du patrimoine naturel, de végétalisation et de fleurissement de la ville.

La commune conserve, d'année en année, environ 220 points d'intervention (55 massifs, 100 bacs, 65 jardinières, suspensions et potées, sans compter le jardin pour la Paix) et 92 espaces naturels à entretenir, ce qui représente une surface de gestion d'environ 35 hectares. Le jardin pour la Paix représente à lui seul un hectare.

Les ateliers municipaux sont dotés de serres de 852 m<sup>2</sup> pour la culture de plants et la conservation d'espèces végétales non endogènes en hiver.

Toutefois, d'autres missions ont été externalisées comme la scarification, l'aération et le regarnissage des pelouses, le fauchage des parties enherbées de la citadelle, l'entretien du cimetière et la tonte des terrains sportifs. Ces missions ponctuelles sont l'objet d'un marché à bons de commande auprès d'un prestataire désigné.

### **Les évolutions**

Depuis 2019, une mutualisation accrue des ressources humaines et techniques a été amorcée entre les espaces verts de la ville et ceux du golf municipal avec l'appui des services techniques.





## PATRIMOINE ARBORICOLE

Sur les 2 554 hectares de forêt, seuls 248 appartiennent à la commune. L'Office National des Forêts l'accompagne dans la mise en œuvre du régime forestier et la gestion de ce patrimoine naturel.

Le domaine communal (routes, bosquets, massifs d'agrément) compte aujourd'hui environ 580 arbres d'alignement disposés dans le respect de l'urbanisme militaire de Bitche. La rue des tilleuls a fait l'objet d'une réimplantation des arbres qui lui valent son nom depuis le 18<sup>e</sup> siècle. La citadelle est, de même, entourée de tilleuls.

Le parc du Stadtweiher, un poumon vert de 2,9 hectares en plein centre-ville, est doté de nombreuses espèces remarquables : acacias, bouleaux de l'Himalaya, ptérocaryer du Caucase, sequoia, hêtres pleureurs, saules, paulownia tomentosa, sumac de Virginie, érable cannelle, copalme d'Amérique...

Depuis 2016, cinquante nouveaux sujets ont été plantés dans différents endroits de la ville, notamment au jardin pour la Paix (chênes des marais) et à la maison de l'Enfant.

D'autre part, un travail important de plantation d'arbres fruitiers (variétés rustiques de notre région) se poursuit au parc du Stadtweiher, sur les ronds-points et au jardin pour la Paix. La ville compte à ce jour 120 pommiers, poiriers, cerisiers ou encore mirabelliers sur ses espaces publics.

### Les évolutions

La requalification du centre-bourg intègre une végétalisation sans précédent de l'espace public. Le charme-houblon (*Ostrya Carpinifolia*), espèce endogène des montagnes du sud de l'Europe, a été choisi pour servir cette ambition, en raison de sa relative résistance à la sécheresse.

Le suivi sanitaire des arbres est désormais assuré en interne. Les agents des espaces verts ont été formés en la matière.





# VALORISATION DU CADRE DE VIE

LA DÉMARCHE DE FLEURISSEMENT

LE CHOIX DES FLEURS ET DES PLANTES

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

UNE ÉTUDE DE REVITALISATION

LA REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG





# LA DÉMARCHE DE FLEURISSEMENT



## **Le partage, thème phare, spécificité de la démarche de fleurissement**

Depuis les années 1990, de nouveaux défis à relever sont venus intégrer les nombreux enjeux de l'attractivité de notre ville : entretenir sa propreté, la fleurir et l'animer en participant à la transition écologique et à la préservation des milieux naturels vulnérables. Bitche a notamment été pionnière en matière d'élimination des produits phytosanitaires, de raisonnement des tontes et d'économie d'énergie.

Aussi Bitche a-t-elle choisi de faire la part belle à un fleurissement innovant qui, depuis 2003, a largement dépassé les limites du fameux jardin pour la Paix. La création de ce jardin contemporain a, en effet, suscité un véritable festival d'imagination, d'échanges et d'expériences éphémères de fleurissement. Ce concept, c'est celui des jardins en Troc. Ceux-ci colonisent aujourd'hui toute la ville, du jardin pour la Paix aux portes de la cité en passant par les moindres recoins où il a été déjà possible de remplacer le bitume par le végétal.

C'est cet ambitieux programme d'embellissement et d'animation urbain qui a déjà valu à la ville d'être reconnue par de multiples organismes pour sa qualité de vie et son attractivité.

Cette démarche tend aujourd'hui à mieux inclure la problématique climatique (choix des essences adaptées, limitation des imports, gestion de l'eau) et à multiplier les actions à destination de la population et des visiteurs (animations, jardins partagés, actions pédagogiques destinées aux scolaires...).

Cette évolution est motivée par une nouvelle thématique de développement. Dans le sillage des jardins en Troc, le partage apparaît aujourd'hui comme thème porteur des actions menées dans le cadre du fleurissement.





## LE CHOIX DES FLEURS ET DES PLANTES

Depuis 2019, le service des espaces verts utilise en moyenne annuellement 12 000 plants de fleurs, bulbes d'été et vivaces, dont 7 500 pour la ville et 4 500 pour le jardin pour la Paix. Il est, en outre, procédé annuellement au renouvellement d'environ 2 000 des 20 000 bulbes d'automne demeurant en terre dans les massifs. De l'ensemble des besoins annuels, environ 15 % est produit dans les serres communales (1 800 annuelles produites pour 2023) .

Parmi les 200 variétés de fleurs et plantes permanentes ou renouvelées, on compte notamment les coreopsis, irésines, muftiers, sauges, verveines de Buenos-Aires, agastaches, ipomées ou gauras. Entre les plantes hivernées en serre, on distingue les daturas, bananiers, plumbagos, sauges ou aeoniums...

En automne, en plus de la floraison tardive des arbustes et vivaces de pleine terre, le fleurissement peut être complété de touches colorées avec des chrysanthèmes.





## MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE



La ville de Bitche étant dotée d'un monument classé (la citadelle), de bâtiments remarquables et de zones protégées (périmètre des monuments historiques, zones sensibles), certaines interventions sont non seulement soumises au code de l'urbanisme, mais aussi à divers protocoles (UDAP, Architecte des Bâtiments de France).

Ces conditions constituent un cadre auquel tout maître d'œuvre, public ou privé, doit se conformer. Elles participent à l'embellissement du cadre bâti. Les enseignes des commerces sont bien entendu comprises dans cette démarche.

Les auteurs de projets bénéficient de l'accompagnement des architectes conseils du Parc naturel régional des Vosges du Nord et du CAUE de la Moselle.





## UNE ÉTUDE DE REVITALISATION



Soucieuses de voir le centre de Bitche demeurer attractif et de répondre aux attentes contemporaines en matière d'accessibilité, de services et de logement, la Commune et la communauté de communes du pays de Bitche ont intégré le programme *Petites villes de demain*.

Cette initiative du ministère de la Cohésion des territoires permet aux villes de moins de 20 000 habitants, exerçant des fonctions de centralité dans leur bassin de vie, de bénéficier d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires pour élaborer et mettre en œuvre leurs projets de revitalisation. C'est dans ce cadre qu'une vaste étude a été menée par le bureau ATOPIA afin d'établir une stratégie transversale pour les années à venir.

Les trois axes ciblés (habitat, commerces et espaces publics) comprennent une large réflexion quant à la déminéralisation des espaces (en lien avec la gestion de l'eau), la végétalisation de parcours pédestres, la restructuration de l'habitat et la construction de nouveaux logements. Il est notamment proposé de créer un réseau de placettes et un belvédère de contemplation du jardin de l'ancien couvent des Capucins.





## LA REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG

La revitalisation du centre-bourg trouve une première mise en œuvre en les travaux engagés de requalification du centre-bourg. La première phase concerne la place Jeanne d'Arc (rue du maréchal Foch dans sa partie entre la porte de Strasbourg jusqu'à l'église Sainte-Catherine en passant devant l'hôtel de ville) et la rue du général de Gaulle.

Cet investissement de près de trois millions d'euros hors taxes répond à un besoin indéniable de renouvellement des aménagements et du mobilier urbains. Aussi était-il nécessaire de restructurer l'espace en considération des attentes des usagers et des problématiques environnementales.

Les nouveaux domaines publics intégreront des dimensions fonctionnelles (stationnement, circulation des véhicules, des piétons et des cyclistes), conviviales (lieux d'échange et d'animation) et enfin végétales (fontaines, îlots de fraîcheur, bosquets).

